

CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

Le Firmament – Bât. A 330, Bd du Général Brosset **83200 TOULON**

Tél: 07 67 48 14 49 Courriel: secretariat@lecaav.com Depuis 1982 le CAAV vous accompagne sur les routes www.lecaav.com

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire du 13 mars 2022

Les membres de l'association C.A.A.V. se sont réunis au restaurant Le Rendez-Vous à Six Fours les Plages, sur convocation nominative.

L'assemblée est appelée à nommer :

- Un président de séance et un secrétaire : MM. Yves-Christian Collet et Jean-Philippe Pons.
- Un contrôleur aux comptes chargé de les vérifier : M. Antoine Rallo.
- Deux scrutateurs chargés d'organiser les opérations de vote pour toute décision et pour le renouvellement des membres sortants : Joëlle Poulachon et Gérard Jolivet

Le président constate que les membres présents ou régulièrement représentés constituent le quorum nécessaire soit 67 voix (54 Présents et 13 Pouvoirs) pour 34 exigées. L'assemblée est donc valablement constituée et peut délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée les documents suivants :

- > La feuille de présence émargée,
- > Les pouvoirs des membres représentés par des mandataires présents,
- ➤ Le rapport du Président de l'Association,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis il déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Accueil et Rapport moral du Président.
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale précédente du 13 juin 2021.
- 3. Bilan des Effectifs du Club.



CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

Le Firmament – Bât. A 330, Bd du Général Brosset **83200 TOULON**

Tél : **07 67 48 14 49** Courriel : **secretariat@lecaav.com** Depuis 1982 le CAAV vous accompagne sur les routes www.lecaav.com

- 4. Bilan des manifestations.
- 5. Calendrier prévisionnel des manifestations 2022.
- 6. Bilan des activités et perspectives d'avenir.
- 7. Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent par le Trésorier, René Krumeich.
- 8. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes.

Désignation d'un nouveau vérificateur aux comptes : M. Antoine Rallo.

9. Présentation du budget.

Budget prévisionnel : 13 400€ €uros

10. Election des membres du Conseil d'Administration.

L'assemblée est appelée à renouveler quatre des postes des membres du Conseil d'Administration, deux nouvelles personnes se portent candidats : Jean-Philippe PONS et Jean-Charles DUBART, ce dernier ne pouvant être élu en raison de son adhésion datant de moins d'une année (voir les Statuts du Club).

Vote à la majorité et à bulletin secret.

Nombre d'adhérents au club : **76** membres ; quorum : **38** voix Membres présents : **54** Membres représentés : **13** Soit **67** Votants

Suffrages exprimés : 67

Bulletins nuls:

Bulletins pris en compte : 67

Sortants:

M. Jean-Louis CLAVAREAU

M. Philippe GUESDON

M. René KRUMEICH

M. Yves PIGNOL

M. Jean-Philippe PONS

Elu avec: 67 Voix / 67

Elu avec: 66 Voix / 67

Elu avec: 66 Voix / 67

Elu avec: 67 Voix / 67

M. Jean-Charles DEBART Nommé au sein du C.A. sans voix délibérative mais avec voix consultative en raison de son adhésion datant de moins d'une année.



CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

Le Firmament – Bât. A 330, Bd du Général Brosset **83200 TOULON**

Tél: 07 67 48 14 49 Courriel: secretariat@lecaav.com Depuis 1982 le CAAV vous accompagne sur les routes www.lecaav.com

Questions diverses 11.

Jean-Pierre SPRENGNETHER appelle les nouveaux adhérents à se présenter face à l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 h. 45.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Président et le secrétaire de séance.

Le Président de Séance M. Yves-Christian Collet

La scrutatrice

Mme Joëlle Poulachon

franziety

Le secrétaire de Séance M. Jean-Philippe PONS

Le scrutateur M. Gérard Jolivet

M. Jean Pierre SPRENGNETHER

Président

M. Jean-Marie GUYOT Secrétaire